



Pôle Technique et Cadre de Vie
Services Techniques
Tél. : 03.29.62.42.17

VILLE DE REMIREMONT

BP 30107 – 88204 REMIREMONT CEDEX

DEMANDE D'ENLEVEMENT DE GRAFFITIS

INTERVENTION GRATUITE

Cette prestation doit obligatoirement faire l'objet d'un accord préalable du propriétaire qui devra joindre également à la présente demande, une copie du dépôt de plainte à la Police Nationale.

Je, soussigné,

Demeurant

Qualité (propriétaire / conseil syndical / etc.) :

Tél : Email :

Sollicite l'intervention de la Mairie de Remiremont pour l'enlèvement de tags ou graffitis visibles depuis l'espace public (condition nécessaire pour que l'intervention soit prise en charge par les services de la ville), sur la propriété sise à Remiremont au

N° Rue

Emplacement précis du graffiti :(Joindre une photo si possible)

J'ai pris acte que la ville de Remiremont se réserve le droit de refuser d'intervenir sur cette propriété en raison de la nature du support à traiter et que les opérations strictement nécessaires à l'effacement des tags et graffitis ne sauraient constituer ni une reprise totale de peinture, ni une opération de ravalement.

J'ai noté également que la suppression du tag se fera par hydro gommage, procédés chimiques ou recouvrement en fonction du support et sur une hauteur maximum de 2.50 m. Le coût de l'intervention étant pris en charge intégralement par la ville de Remiremont.

A titre d'information : la ville recommande l'application d'une protection anti-tags permettant de traiter plus facilement le support en cas d'intervention, notamment pour les propriétés ayant déjà été taguées et nettoyées.

Je renonce à tout recours contre la Ville de Remiremont, quant aux dommages, directs ou indirects, de toutes natures qui seraient la conséquence de l'intervention demandée.

Fait le

Signature

Ce formulaire dûment complété et signé, accompagné d'un dépôt de plainte, est à déposer à l'accueil de la Mairie, à adresser soit à mairie@remiremont.fr ou par courrier aux coordonnées figurant en en-tête.